

Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le 12/12/2023

ID : 001-200070118-20231211-DEC_23_90-DE



COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAÔNE CENTRE

DECISION DU PRESIDENT

N°2023/90 – DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Vente SCI TMPA IMMO / SCI MCLG

Le Président de la Communauté de Communes Val de Saône Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 5211.10,

Vu la délibération n°DB.2019/0207/11 et la délibération n°DB.2019/02/07/12 portant délégation par la commune de Montmerle sur Saône du droit de préemption urbain simple et du droit de préemption urbain renforcé au profit de la Communauté de Communes Val de Saône Centre (zone UI),

Vu la délibération n°2019/08/27/06 du conseil communautaire du 27 août 2019 acceptant les délégations précitées,

Vu la délibération n°2020/06/08/06 du conseil communautaire du 8 juin 2020 donnant délégation à M. le Président pour se prononcer sur les déclarations d'intention d'aliéner (D.I.A.),

Vu la déclaration d'intention d'aliéner (DIA) transmise par Maître Amélie CARBONNAUX, Notaire à Montmerle sur Saône, dans le cadre de la vente d'un bien bâti sur terrain propre édifié sur les parcelles cadastrées :

- AB n°799 (69a 72ca), située 6018, Rue des Fondateurs

- AB n°805 (15ca) située Rue de l'Industrie

- AB n°807 (8ca) située Le Peleux

à Montmerle sur Saône(01090),

Vu l'avis favorable de M. Renaud DUMAY, Vice-Président délégué à l'Economie et à la Voirie,

DECIDE

Article 1er :

Il est décidé de ne pas préempter le bien édifié sur les parcelles cadastrées AB n°799, AB n°805, AB n°807, situé à Montmerle sur Saône (01090) dont la vente est envisagée au prix de 1 250 000 € par la SCI TMPA IMMO représentée par Mme LAFONT Patricia au profit de la SCI MCLG représentée par M. REVOL Lionel.

Article 2:

Une copie de la présente décision sera transmise à Mme la Préfète de l'Ain et notifiée à Maître Amélie CARBONNAUX, notaire à Montmerle sur Saône.

Fait à MONTCEAUX, le 11 décembre 2023

Le Président,
Jean-Claude DESCHIZEAUX